



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E12968

VALABLE JUSQU'AU 08/04/2024

ÉDITÉ LE 07/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/05/1999
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 26/08/2022
100 080

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 422 973 800

Siret : 422 973 800 00036

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0017279

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000005125108804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000005125108804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Raison sociale : DL THERMIQUE SARL

ZI
1, RUE DES BOIS MERRAIN
16100 MERPINS

Téléphone : 05 45 82 35 98

Portable : 06 82 69 57 97

Fax :

Site Internet : dl-thermique.fr

E-mail : accueil@dl-thermique.fr

Responsabilité légale :
LACROUX ARNAUD GÉRANT

Effectif moyen : 18 Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	07/04/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	16/05/2023
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	06/07/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/04/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	16/05/2023
o Chaudière bois	06/07/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.